

La SCPI ALTA CONVICTIONS^{IM} - Valeurs de parts à mi-année 2024

Paris, 19 juillet 2024.

Altarea IM a le plaisir de partager l'évolution favorable des valeurs d'expertises du patrimoine immobilier de sa récente Société Civile de Placement Immobilier (SCPI) Alta Convictions au 30 juin 2024, et actualise certaines des valeurs de la SCPI à la mi-année.

Ces valorisations reposent sur les expertises immobilières des actifs du portefeuille de la SCPI, réalisées de façon indépendante par l'expert externe de la SCPI : la société BNP Paribas Real Estate Valuation France.

Les valeurs de part de la SCPI Alta Convictions au 30 juin 2024 :

Valeur de reconstitution (valorisation actualisée)	320,80 €
Valeur de réalisation (valorisation actualisée)	280,58 €

Pour rappel :

Valeur de part (souscription)	300,00€
Valeur de retrait (revente)	274,65€

Il ressort de ces travaux que les valeurs hors droits des premiers actifs acquis par la SCPI, lancée en octobre 2023, affichent toutes une progression comprise entre 4 % et 12 % depuis leur acquisition. Ceci témoigne des conditions favorables actuelles d'acquisitions et des opportunités de marché qu'a pu exploiter l'équipe d'investissement.

En lien avec ces progressions d'expertises, la valeur de reconstitution à mi-année s'apprécie de 6,9 % par rapport à la valeur au lancement d'Alta Convictions. La valeur de souscription d'Alta Convictions affiche désormais une décote de près de 6,5 % par rapport à la valeur de reconstitution, un positionnement très favorable dans le contexte actuel.

La valeur de la réalisation de la SCPI affiche pour sa part une progression de presque 2,2 % depuis son lancement il y a quelques mois.

Dans un marché immobilier toujours perturbé par les incertitudes économiques et politiques, Marc-Olivier Penin, Directeur général d'Altarea IM commente ce résultat :

« Ces résultats sont très encourageants pour l'équipe d'Altarea IM et valident les choix forts de notre politique d'investissement : pas d'actifs de bureaux pour le moment, une approche très sélective ciblant des actifs de qualité et une grande vigilance sur les niveaux locatifs. Pour nos investisseurs, ces valorisations bien orientées viennent compléter notre objectif de distribuer au moins 6 % sur l'exercice 2024, objectif que nous avons pu sécuriser en constituant des réserves significatives dès la fin 2023. Notre portefeuille immobilier est au début de sa construction. Nous poursuivons avec rigueur son déploiement avec d'autres acquisitions en cours : des actifs situés en France ou en Europe du Sud. Nous sommes convaincus que l'expertise immobilière du groupe Altarea a un réel intérêt dans le marché complexe dans lequel nous évoluons : aujourd'hui, mais aussi à long terme, ce qui est la vocation des fonds d'investissement SCPI », Marc-Olivier Penin, Directeur général d'Altarea IM.*

Communiqué de Presse



** L'objectif de performance n'est pas garanti ; le taux de distribution et la valeur de part peuvent évoluer dans le temps. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

Avertissement :

Ce document est fourni à des fins d'information et ne constitue pas une recommandation d'investissement, ni un conseil personnalisé. Investir en SCPI présente des risques, notamment de liquidité et de perte en capital ; leur détail est décrit dans le Document d'Informations Clés (DIC) et la note d'information de la SCPI. Les parts de SCPI sont des supports de placement à long terme et doivent être acquises dans une optique de diversification du patrimoine. La durée de placement minimale recommandée est de 9 ans. L'objectif de performance n'est pas garanti ; le taux de distribution et la valeur de part peuvent évoluer dans le temps.

Par ailleurs, les investissements réalisés et les rendements associés ne préjugent pas des investissements et rendements à venir. Le rendement des actifs acquis par la SCPI n'est pas un indicateur fiable des performances futures de la SCPI.

L'ensemble de la documentation réglementaire est disponible sur notre site internet : www.altarea-im.com

A propos de la SCPI Alta Convictions :

Alta Convictions est une Société Civile de Placement Immobilier (SCPI) de rendement à capital variable. C'est une SCPI agile et conçue pour s'adapter au nouveau cycle immobilier, tant d'un point de vue sectoriel, privilégiant au lancement des commerces, des écoles et de la logistique principalement, que géographique, avec des investissements dans les métropoles françaises et jusqu'à 20% du portefeuille immobilier en Europe. Avant d'investir, considérez votre situation personnelle, votre horizon d'investissement et votre degré d'aversion au risque immobilier.

A propos d'Altarea IM :

Altarea IM vient d'engager la constitution d'une gamme de solution d'épargne immobilière avec une première SCPI Alta Convictions.

Société par actions simplifiée au capital de 875 000€ - RCS Paris N° 922 347 950

Code d'activité 6832 B - N° TVA Intracommunautaire : FR37922347950

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF le 13 avril 2023 sous le n° GP-20230008

Site Internet : www.altarea-im.com



Contact Presse :

ALTAREA

Denise RODRIGUES-VELLIARD

Responsable relations presse

06 37 36 24 14

drodrigues@altarea.com



Contact Client :

ALTAREA Investment Managers

Service client

01 44 95 89 00

service.client@altarea-im.com